



Règlement de la boîte à livres de l'école de Saint Jean de Côte - réservée aux enfants.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, le principe de la boîte à livres est le suivant : on y dépose des livres dont on ne veut plus / ou qu'on a envie de partager avec d'autres lecteurs.

Chacun peut y prendre un livre, le ramener chez lui, le remettre (ou pas) dans la boîte après lecture (avec pourquoi pas un commentaire pour le lecteur suivant), le donner à un ami, une cousine, un voisin ..., l'échanger contre un autre livre ...

Bref, chaque livre vit sa petite aventure et a la chance de rencontrer des tas de lecteurs plutôt que d'être oublié au fond d'une armoire ...

MODE D'EMPLOI

Je prends un livre, c'est gratuit et sans abonnement. Je le lis et je reviens le déposer ou l'échanger contre un livre que je souhaite partager.

Je dépose un livre pour enfants de 2 à 8 ans - tous les livres sont les bienvenus pourvu qu'ils soient en suffisamment bon état .

Cette boîte à livres est une initiative gratuite et participative de la commune de Saint Jean de Côte pour favoriser les échanges entre enfants et le goût de la lecture. Elle est fondée sur le civisme et le partage - prenez en soin - refermez bien la porte !

Ce projet est né dans la tête de Sylvie LAFURIE, a pris vie entre les mains de Bernard PEYROU et a été coloré par les élèves de l'école de ST Jean de Côte.

